



La Cité du Vent

met en valeur les atouts uniques de la Région :
Soleil, Mistral, et Nature préservée au pied du Mont Ventoux.

- ✓ Développe le tourisme sportif, rendant accessible à tous vent et soleil.
- ✓ 200 emplois locaux dans une démarche participative et de développement durable.
- ✓ 30/50 ha de pistes enherbées pour les activités aéro-tractées : Char à voile, Buggy Sail, Buggy Kite...
- ✓ Participe à la réputation internationale de notre région en se conjuguant avec les activités cyclistes existantes (Mont Ventoux...)
- ✓ Activités pédagogiques Sport, Nature et Eco-tourisme, Energies Nouvelles, pépinière d'entreprises...
- ✓ Restauration, Hôtellerie, Centre Régional d'Art, Expositions et Centre de Conférence ...
- ✓ Avec une halle dédiée, la « Ferme Eole » met en valeur les Produits Régionaux : Produits bio, Vins, Truffes...

La Lettre info n°3 - Juin 2015

La Cité du Vent : **150 jours de vent moyen ou fort et 2600 heures de soleil**
un site de voile sur herbe incontournable en Europe
avec des conditions géographiques et climatiques uniques.

Un concept novateur accessible au plus grand nombre :

- 8 millions d'habitants à moins de 2 heures,
- 1,2 millions de scolaires (Lyon – Marseille – Montpellier)
- 22 millions/an de touristes visiteurs dans la région
- Moins de 20 € la ½ journée

2 zones d'activité

- Une zone d'évolutions sportives: pistes avec enherbement naturel adaptées aux spécialités (Char à voile, Buggy Kite...) et au niveau des pratiquants.
- La « Ferme Eole », regroupe les hébergements, les activités professionnelles et éducatives.

Une Spécialité : Handisport

La Cité du vent est complémentaires aux activités régionales existantes (saisonnalité et attractivité) :

- tourisme sportif (bicyclette...),
- tourisme viti-vinicole...
- S'inscrivant dans une politique respectueuse de l'environnement: pistes enherbées, utilisation du vent et du soleil.

Cultivant dès l'origine ses liens internationaux :

- membre de l'Association des Communiversities (TAC: Universités ouvertes) avec les correspondants au Canada et USA.
- Etude de site jumelé en Californie (Palm Springs . CA)

Etudes réalisées:

Les problématiques du projet ont été approfondies par les étudiants de l'ESCAET (Ecole Supérieure en Management du Tourisme d'Aix en Provence)

- **Sports véliques et non véliques et Handisport** : demande, typologie des acteurs, prescripteurs
- **Produits régionaux** : Quels acteurs pourraient fournir les produits régionaux vendus à la Ferme Eole. Typologies des acteurs (Vignerons, AOC...). Mise en place d'une charte labellisant les produits.
- **Loisirs pédagogiques** : cible scolaire, colonies de vacances, centres aérés.
- **hôtellerie et restauration**: mapping des acteurs potentiels.

Fréquentation :

200 000 à 400 000 visiteurs par an sur le site

- 200 Chars ou Buggy disponibles à la location, soit entre 500 et 1000 passages par jour (1,5 h en moyenne par passage) soit 1500 à 4000 personnes sur site dans une journée ventée.
- Pour une personne pratiquant char à voile ou buggy kite pendant 1 à 2 heures, 2 à 3 personnes attendent qu'il faut occuper.
- Vent exploitable moyen ou fort au moins 150 jours/an sur zone soit entre 70 et 100 jours de plein exercice vélique chaque année en tenant compte des WE, vacances et ponts où les pratiquants sont plus disponibles. Soit entre 200 000 à 400 000 personnes à distraire, nourrir et/ou loger chaque année.

Immobilier : 2 sites possibles (Valréas et Sérignan du Comtat)

- L'Association a reçu les lettres d'intention de vendre des propriétaires des terrains choisis.
- Présentations faites aux collectivités locales.
- Avant-Projet Sommaire (APS) en cours avec un Cabinet d'Architectes spécialisé (design, chiffrage, conformité aux contraintes d'urbanisme locales).

Site Internet

www.citeduvent.com OU
www.ferme-eole.com

Conseil Régional : La Cité du Vent a reçu une aide importante du Conseil Régional au titre de « Projet Innovant ».

Université de Luminy : la Faculté des Sciences du Sport de Marseille et Sport MG étudient la mise en place d'une collaboration pour aider à la réalisation effective du projet

Prochaines étapes:

- Etudier la Structure juridique et sportive prenant en compte la gouvernance via une Société Coopérative, la structure foncière et les besoins de l'exploitation.
- Finaliser l'APS du site avec le cabinet d'architecture spécialisé.
- Septembre 2015: présentation du Business Plan détaillé
- 4ème trimestre 2015 et au-delà : commencer de constituer le tour de table des investisseurs et finalisation de la négociation pour le foncier.

Association Eole

N° W842003786 - JO n° 1588 du 31 Mars 2012. 5 av de Valréas 84600 Grillon tel : 04 90 37 33 38

www.ferme-eole.com roland@ferme-eole.com